

2020-21

FACULTÉ DES SCIENCES



AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE

GESTION DE CHANTIER, CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

LICENCE PRO. ✓ INITIALE ✓ CONTRAT PRO. ✓ CONTINUE

COMPÉTENCES

L'objectif de la mention est de former des étudiants (ou des professionnels) au métier de paysagiste, dans les domaines de la conception, la gestion des chantiers et du management de l'entreprise paysagère. Le parcours « Gestion de Chantier, Création et Reprise d'Entreprise » (G2CRE) vise le développement d'une double compétence dans les domaines de la conduite et de la gestion de chantiers paysagers, et du management de l'entreprise paysagère, en particulier lors de sa création ou de sa reprise.

Compétences attendues :

- // Maîtriser les bases de la gestion d'une entreprise paysagère.
- // Maîtriser le pilotage technique et économique d'un chantier.
- // Connaître et appliquer les techniques de ventes et de marchés publiques.

PROFESSIONNALISATION

14 SEMAINES DE STAGE

// Le stage se déroule sur une durée de 14 semaines en 2 périodes, au 2^{ème} semestre. L'objectif général est d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques à la licence. Il permet aussi d'affiner son projet professionnel et sa capacité à créer, reprendre ou intégrer une entreprise du paysage.

Il vous place en situation de chef de chantier ou conducteur de travaux.

// Les lieux de stage couvrent l'ensemble des acteurs du paysage : entreprises paysagistes / entreprises piscinistes / entreprises de reboisement / entreprises services à la personne / communes et collectivités territoriales...

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

L'alternance se déroule par période en entreprise (au moins 27 semaines) et en formation. L'objectif général pour le stagiaire est d'être formé aux compétences et besoins adaptés à son entreprise. Il permet d'affiner son projet professionnel et sa capacité à créer, reprendre ou intégrer un poste de conducteur de travaux, une entreprise du paysage par une longue période de mise en situation professionnelle.

// Les lieux de stage couvrent l'ensemble des acteurs du paysage (sauf secteur public) : Entreprises paysagistes / Entreprises piscinistes / Entreprises de reboisement / Entreprises services à la personne...

PROJET TUTEURÉ

Le projet tuteuré est une étude conduite seul ou en groupe, sur un problème posé par des collectivités territoriales, des entreprises du paysage. L'étudiant doit faire preuve d'une capacité à adopter une démarche de résolution adaptée et proposer des solutions au problème posé.

Exemples de projets : développement d'une nouvelle activité au sein d'une entreprise / réflexion sur l'organisation des charges de travail / étude pratique d'une reprise d'entreprise...

MÉTIERS

- // Chef d'équipe
- // Chef de chantier
- // Conducteur de travaux
- // Commis d'entreprise
- // Responsable espaces verts
- // Chef d'entreprise du paysage

PARTENARIATS

- // Lycée de Saint-Ilan (22) : Horticulture et paysage
- // École Supérieure d'Agriculture - Angers (49)



Les cours sont dispensés sur 2 sites :
Lycée Saint-Ilan à Languieux - UCO
BN à Guingamp

DIPLÔME D'ÉTAT

en convention avec :



NOS + !



100%

de réussite



Taux de réussite en 2019 dans cette formation.

PÉDAGOGIE PAR PROJET

Une mise en situation professionnelle au travers de 5 projets réels et du projet tuteuré, allant de la gestion de chantier, à l'étude de marché, à la réponse à un appel d'offres, au recrutement du personnel, à la simulation de création d'entreprise et à l'achat de matériel. Elle repose aussi sur les caractéristiques suivantes :

- // des évaluations régulières des connaissances, en particulier sous forme de dossiers et d'oraux.
- // un travail par équipe.
- // des projets proposés par des professionnels.
- // une équipe pédagogique mixte universitaires / professionnels.

CONTACTS

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

> Nicolas MARILLIER
nmarillie@uco.fr - 02 96 44 46 46

COORDINATEUR PROFESSIONNEL

> David PENAULT
dpenault@uco.fr



PROGRAMME - 1 AN



ENSEIGNEMENTS

MISE À NIVEAU SUIVANT LES ACQUIS DE L'ÉTUDIANT

- // Connaissance des végétaux
- // Géographie et paysage
- // Base de l'aménagement paysager
- // Topographie

CRÉATION ET MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE

- // Appréhender la demande d'aménagements
- // Maîtriser les bases de la gestion comptable
- // Maîtriser les techniques de ventes
- // Gérer et manager le personnel

GESTION ET MANAGEMENT DE CHANTIERS

- // Communiquer les techniques de réalisation
- // Lever ou implanter un chantier
- // Planifier un chantier
- // Gérer les moyens de production
- // Maîtriser les coûts du chantier
- // Analyser les résultats techniques et économiques du chantier

COMMUNIQUER EN TOUTES SITUATIONS PROFESSIONNELLES

- // Savoir animer une réunion dans un cadre professionnel
- // Savoir s'exprimer par écrit, par vidéo ou oralement avec aisance
- // Communiquer oralement et par écrit en anglais professionnel

TRAVAILLER AVEC METHODE

- // Planifier et gérer un projet
- // Faire preuve d'analyse et de créativité
- // Savoir faire une veille documentaire

CONNAITRE L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT

- // Analyser ses compétences et son parcours professionnel
- // Identifier les enjeux des marchés publics
- // Appréhender le fonctionnement global de l'entreprise, et connaître son environnement administratif et réglementaire
- // Connaître les procédures de création et reprise d'entreprise



EXEMPLES DE PROJETS

// Répondre à un appel d'offres, réalisation des pièces administratives et économiques et techniques.

Exemple : répondre à l'appel d'offres de la commune de Langueux (22) pour le compte de l'entreprise X.

// Réaliser une embauche ou un achat de matériel.

Exemple : l'entreprise X souhaite investir dans une nouvelle minipelle vous devrez monter le dossier d'achat.

// Réaliser une étude de marché en vue de la création d'une nouvelle activité.

Exemple : création de l'activité baignades naturelles.

// Réaliser une gestion de chantier.

Exemple : réaliser une gestion de chantier par groupe pour un commanditaire extérieur.

N'hésitez pas à demander le calendrier de la formation avec les périodes en entreprise auprès du Responsable de la formation.

RÉUSSIR PAR L'UNIVERSITÉ*

850 étudiants en moyenne

PROFESSIONNALISATION
Stage - Contrat pro
Apprentissage

+30 ans d'expérience

PROMOTIONS À TAILLE HUMAINE

28 étudiants par promotion en moyenne

316 INTERVENANTS
Enseignants & Professionnels

92% de réussite aux examens dans l'ensemble des formations

PÔLE INTERNATIONAL

SUIVI PERSONNALISÉ



ADMISSIONS

// Licence 2 Géographie, Sciences de la Terre, Biologie

// Licence 2 Gestion, Commerce

// DEUST Gestion de l'Espace Naturel

// DUT Génie Civil

// DUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) option GMO

// DEFA (Diplôme d'Études Fondamentales en Architecture)

// BTS Aménagements Paysagers

// BTS Géomètre - Topographe, Travaux Publics

// BTS ACSE

// La formation peut être suivie avec un contrat de professionnalisation dans une entreprise.

// La formation est également ouverte en formation continue : elle s'adresse, par exemple, à des ouvriers paysagistes, des chefs d'équipes, des chefs de chantiers et des agents de maîtrise de collectivités territoriales, titulaires des diplômes requis pour accéder à une licence.

// Pour toutes les formations ne permettant pas un accès direct au processus d'admission ou dans tout autre cas, la validation des études / acquis et de l'expérience sera effectuée par la commission de validation des acquis de l'université en convention.

DOSSIERS DE PRÉ-INSCRIPTION : guingamp.uco.fr

2020-2021

COÛT DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE

Afin de connaître le coût de la formation, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet : guingamp.uco.fr

FORMATION EN CONTRAT PRO.

Prise en charge du coût de formation par l'entreprise.

FORMATION CONTINUE

Consulter le secrétariat universitaire.

*Chiffres calculés sur l'année 2018-2019

Reconnue comme établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, l'UCO est une association loi 1901 à but non lucratif.